



VISITE DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE SUR LE SITE DE MANTES

La CGT FINANCES PUBLIQUES 78 a abordé les sujets suivants :

Point d'indice : revalorisation insuffisante : + 1,2%, le compte n'y est vraiment pas !!!!

PPCR : NON à l'application de la prime RIFSEEP ! NON à la prime au mérite !!!!!

Déclinaison PPCR et entretien d'évaluation à la DGFIP

La question a été clairement posée : La DGFIP fait-elle toujours partie de la Fonction Publique d'ETAT ????

Quid des majorations/réductions accordées aux contrôleurs et géomètres, alors que PPCR prévoit la suppression de toutes les majorations pour l'ensemble de la catégorie B de la fonction publique.

Réponse **TRES TRES embarrassée** : AH ? La DGFIP a continué à ATTRIBUER DES MAJOS ??..

LE PROBLEME c'est qu'il **n'y en a PLUS** !!!!..... Normalement !!!!.....

Réponse sera faite aux élus CGT par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) très prochainement. A suivre

Prime Contrainte Géographique Particulière : Prime accordée aux collègues de Mantes pour Situation dangereuse.

Les représentants CGT ont posé la question du refus par l'administration d'accorder cette prime :

- aux collègues de Bonnières, logés provisoirement sur le site,
- aux collègues EDR qui interviennent très régulièrement en renfort dans les services.

Qu'est ce qui justifie que ces collègues soient moins exposés ?

La CGT demande l'application de ce dispositif pour tout agent venant travailler sur le site.

Réponse de la DGAFP : Ignorance du sujet Aucunes raisons qui peuvent justifier ce non octroi. Une réponse va être faite rapidement sur le sujet. A suivre donc.....

Indemnité de résidence dans le département :

Le pourcentage qui assoit cette indemnité est différent dans le 78 : Versailles :3% - Rambouillet 1%

La CGT a demandé un taux unique, le plus élevé pour l'ensemble des agents !

Réponse DGAFP : Votre pétition nous est parvenue et a été remontée par la Fédération CGT.

Le dossier est ouvert... Une réponse va vous être apportée...

Incivilités - Agressions Verbales – Physiques - Attaques sur les réseaux sociaux :

La CGT a demandé que la ministre de la Fonction publique condamne énergiquement tous les propos ou actions violentes dont sont victimes les agents de la DGFIP dans leur mission.

La CGT a également réclamé la mise en place de procédures pénales à l'encontre des internautes qui utilisent de plus en plus les réseaux sociaux pour mettre en cause le travail des fonctionnaires !

En résumé, pour la CGT FINANCES PUBLIQUES, pour la visite de la ministre :

Pas de drapeaux ni flonflons et d'accueil tout sourire (comme Solidaires) !

Ni de rencontre en catimini (option FO)

Mais le choix de porter les revendications des personnels des Yvelines et de vous rendre compte...